

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 406

présenté par  
M. Jacob, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques,  
M. Saddier, M. Bignon, M. Havard, et M. Paternotte

-----  
**ARTICLE 46**

À l'alinéa 5, après le mot :

« consacrés »,

insérer les mots :

« à l'environnement et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet de faire de l'environnement un thème à part entière des formations destinées au personnel des entreprises.